Réaction au message sur le programme d'allègement budgétaire 2027

Plus de 17 millions de francs en danger pour le sport suisse – Prise de position Swiss Olympic

Conformément à son message sur le programme d'allègement budgétaire, le Conseil fédéral souhaite supprimer plus de 17 millions de francs par an destinés à la promotion du sport. Swiss Olympic s'y oppose fermement. Les cotisations d'utilisation CISIN et le soutien aux manifestations sportives récurrentes, concernés par les coupes, jouent un rôle important pour le sport suisse et doivent absolument être préservés. Il en va de même pour l'aide indirecte à la presse pour les magazines destinés aux membres.

Swiss Olympic prend acte du fait que, dans son message sur le programme d'allègement budgétaire 2027, le Conseil fédéral maintient à la fois les plus de 17 millions de coupes dans la promotion du sport et la suppression de l'aide à la presse associative et la presse des fondations, importantes pour les fédérations sportives. L'association faîtière du sport suisse continue cependant de rejeter avec force les mesures d'économie dans la promotion du sport. Swiss Olympic considère comme positif le fait que le Conseil fédéral renonce désormais dans son message à des coupes dans le programme Jeunesse+Sport et qu'il ait même augmenté la semaine dernière le crédit J+S pour l'année en cours et l'année prochaine. Swiss Olympic continuera néanmoins à s'opposer aux coupes budgétaires dans le domaine de la promotion du sport tout au long du processus relatif au programme d'allègement budgétaire 2027.

La suppression des cotisations d'utilisation CISIN entraînera un transfert des entraînements à l'étranger

La suppression de 10 millions de francs correspond à une réduction d'environ 30% du montant des fonds fédéraux versés aux fédérations sportives par l'intermédiaire de Swiss Olympic et toucherait le sport de plein fouet. Selon le sport pratiqué, organiser des entraînements et des camps d'entraînement coûte jusqu'à 80% plus cher en Suisse qu'à l'étranger. Les cotisations d'utilisation CISIN, que le Conseil fédéral souhaite supprimer intégralement, permettent de soutenir les entraînements dans les 153 installations sportives d'importance nationale réparties dans toute la Suisse. En 2024, 46 fédérations sportives représentant 92 sports et quelque 7000 athlètes en sport d'élite et de performance en ont profité, notamment dans le domaine de la relève. Sans les contributions de la CISIN, les fédérations devront délocaliser leurs stages d'entraînement à l'étranger, où l'hébergement, la restauration et l'utilisation des installations sont moins coûteux. Les excellentes installations suisses, dont la construction a été subventionnée par la Confédération, perdront en taux d'occupation, en qualité et en importance. Dans le même temps, les 25 cantons où sont réparties ces installations subiraient une perte importante en matière de valeur ajoutée dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Les cotisations d'utilisation CISIN doivent donc être maintenues.

Les réductions des contributions d'investissement à la construction d'installations CISIN (CISIN 5) prévues par le Conseil fédéral dans son message au Parlement nuisent à moyen et long terme à la qualité de ces installations et, par conséquent, aux sportifs qui les utilisent.

Suppression du soutien aux manifestations sportives récurrentes –5 millions

Les manifestations sportives internationales annuelles organisées avec succès sont des moteurs importants pour les sports concernés. Les enfants et les jeunes ont l'occasion d'y côtoyer de près leurs idoles et de marcher dans leurs pas. L'absence de soutien en cas de déficit financier pourrait mettre en péril l'existence de certaines manifestations sportives internationales, comme la Tour de Suisse féminin par exemple. Or, ces événements sportifs favorisent aussi des évolutions positives dans d'autres domaines, comme le tourisme, l'économie ou encore la cohésion sociale. C'est même

pour cette raison que le Parlement s'est déjà prononcé à deux reprises (2023 et 2024) en faveur du soutien aux manifestations sportives internationales récurrentes. Cela doit rester ainsi.

La presse associative et la presse des fondations, un soutien important pour les magazines destinés aux membres

De nombreuses fédérations et associations sportives bénéficient de l'aide à la presse de la Confédération pour l'envoi de leurs magazines destinés à leurs membres. La suppression de cette aide, prévue dans le programme d'allègement budgétaire 2027, risque de mettre en péril la pérennité de ces magazines sous leur forme actuelle. Elle fragiliserait ainsi un pan essentiel de la vie associative qui favorise l'activité physique, la pratique sportive de la population et renforce la cohésion sociale. Le Parlement a débattu à plusieurs reprises de l'aide indirecte à la presse et a décidé de la maintenir, voire de l'augmenter. Fin 2024, les deux Chambres fédérales se sont prononcées en faveur du maintien de l'aide indirecte à la presse associative et la presse des fondations.

Dans ce contexte, Swiss Olympic estime qu'il existe de bonnes raisons pour que le Conseil fédéral renonce à réduire le soutien à la promotion du sport. Swiss Olympic fera valoir avec conviction ses arguments au nom de l'ensemble du sport suisse dans la suite du processus.